

## Leçon 10 4<sup>ème</sup> trimestre 2011

### Sabbat après-midi, le 26 novembre 2011

Le Christ doit être le fondement de notre espérance ; car seulement à travers Lui nous pouvons être héritiers de la vie éternelle. Un héritage immortel nous est présenté sous certaines conditions. Nous ne pouvons hériter d'une possession dans ce monde à moins d'avoir un document qui ne comporte aucune erreur. Notre droit à l'héritage dans le monde à venir doit aussi être clairement vérifié dans un document sans faute. La façon avec laquelle l'héritage céleste doit se présenter est pleinement révélé dans la Parole de Dieu. Nous devons satisfaire aux conditions de l'alliance d'Abraham : « Si vous êtes à Christ, vous êtes alors la semence d'Abraham et héritiers selon la promesse. » Si nous appartenons à Christ, notre titre pour l'héritage céleste est sans défaut et en harmonie avec les dispositions de l'alliance de grâce. Par la grâce nous pouvons être assurés de la certitude de notre appel et de notre élection en revêtant l'excellence de Christ dans l'esprit et dans le caractère. Personne n'aura droit à l'héritage céleste s'il n'a pas été purifié, affiné, ennobli et sanctifié. Soyons donc diligents à assurer notre vocation et notre élection, afin que l'entrée puisse nous être accordée avec certitude dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

*The Messenger*, May, 10, 1893.

### Dimanche, le 27 novembre 2011

La loi de Dieu est notre alliance avec notre Créateur, dans la vie, dans la mort, dans la résurrection, et pour toute l'éternité. Notre loyauté à Dieu dans l'obéissance aux dix commandements, selon l'esprit et selon la lettre, révèle au monde, aux anges et aux hommes notre relation d'alliance avec Lui. Adam et Eve devaient glorifier Dieu par une obéissance personnelle et perpétuelle à Sa loi. C'est de cette même façon que nous devons glorifier Dieu pour tous les dons qu'Il nous a confiés. Nous devons aimer Dieu suprêmement et notre prochain comme nous-mêmes. *Manuscript Releases*, vol. 18, p. 1.

De même que la Bible nous révèle deux lois: l'une immuable et éternelle, l'autre provisoire et temporaire, de même elle nous présente deux alliances. L'alliance de grâce fut d'abord conclue en Eden, alors qu'après sa chute l'homme apprit que la postérité de la femme écraserait la tête du serpent. Cette alliance offrait à tous les hommes le pardon de Dieu, la grâce nécessaire pour lui obéir par la foi en Jésus-Christ, et la vie éternelle. Les patriarches connurent ainsi l'espérance du salut.

*Review and Herald*, October 17, 1907; *Patriarches et prophètes*, p. 346.

Si le transgresseur était traité selon la lettre de ce pacte, il n'y aurait aucune espérance pour la race déchue, car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu. La race déchue d'Adam ne peut espérer de ce pacte autre chose que le ministère de la mort. Et la mort sera la rétribution de tous ceux qui tentent vainement d'imaginer que leur propre justice puisse satisfaire les exigences de la loi. Dieu s'est engagé par sa Parole à exécuter le châtement de la loi sur tous les transgresseurs. Les hommes commettent péché sur péché, et cependant ils ne semblent pas croire qu'ils devront souffrir le châtement pour avoir violé la loi.

Ils font une parade de leurs bonnes intentions devant le Seigneur et apaisent leur conscience en plaidant pour obtenir Sa miséricorde ; mais la seule base d'espérance pour les fils et les filles déchus d'Adam est de se détourner de leurs péchés et d'accepter la justice de Christ, abandonnant tout espoir de salut sur la base de leur propre justice. Le Seigneur ne peut sauver personne sur la base de ses bonnes œuvres.

*Signs of the Times*, September 5, 1892, § 2.

A leur création, Adam et Eve avaient connaissance de la loi de Dieu. Elle était imprimée dans leurs cœurs, et ils comprenaient qu'ils devaient lui être soumis.

La loi de Dieu existait avant la création de l'homme. Elle était adaptée à des êtres saints ; les anges eux-mêmes y étaient soumis. Les principes de justice n'ont pas varié depuis la chute. La loi n'a subi aucune diminution ; aucun de ses préceptes n'était sujet à amélioration. Telle qu'elle a existé dès le commencement, telle elle subsistera à travers toute l'éternité.

Les principes de la loi n'ont pas été changés à la suite de la transgression d'Adam ; ils furent seulement formulés de manière à répondre aux besoins de l'homme déchu. Le Christ, en accord avec son Père, a institué le système des sacrifices ; la mort qui aurait dû frapper immédiatement le coupable était transférée à la victime qui préfigurait la grande et parfaite offrande du Fils de Dieu. ... Dans le sang de cette victime, la foi de l'homme entrevoyait le sang du Christ qui devait expier les péchés du monde.

*God's Amazing Grace*, p. 131; *La puissance de la grâce*, p. 132.

### Lundi, le 28 novembre 2011

Un esprit d'esclavage apparaît lorsqu'on cherche à vivre conformément à une religion légaliste, s'efforçant de remplir les obligations de la loi par ses propres forces. Il n'y a d'espoir pour nous que si nous nous plaçons sous l'alliance abrahamique, l'alliance de grâce par la foi en Christ Jésus. La Bonne Nouvelle annoncée à Abraham est la même que celle qui nous est prêchée aujourd'hui et qui demeure le fondement de notre espérance. Abraham regardait à Jésus, le chef et le consommateur de notre foi.

*The Youth's Instructor*, September 22, 1892, § 1;  
*Commentaires d'Ellen White* sur Romains 8.15-21.

Tous les services religieux, aussi attrayants et coûteux qu'on les veuille et qui tentent de mériter la faveur de Dieu, toutes les mortifications de la chair, toutes les pénitences et les œuvres laborieuses pour procurer le pardon des péchés et la faveur divine, quoi que ce soit qui nous empêche de faire de Christ notre entière dépendance, est une abomination au regard de Dieu. Il n'y a aucune espérance pour l'homme sinon de cesser sa rébellion, sa résistance à la volonté de Dieu, de se reconnaître un pécheur prêt à périr, et de se jeter dans la miséricorde de Dieu. Nous ne pouvons être sauvés que par Christ. Nous ne pouvons trouver le salut par quelque bonne œuvre que ce soit. Il n'y a aucune miséricorde pour la race déchue sinon celle qui vient comme un don gratuit de Dieu. Toute bénédiction que nous recevons ne provient que par la médiation de Christ. Il faut toujours garder à l'esprit que « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui » en tant que son Sauveur personnel, capable de sauver complètement tous ceux qui viennent à Lui « ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Le Père a donné Son Fils unique afin que par ce canal divin Nous amour

Web page: [www.adventverlag.ch/egwf](http://www.adventverlag.ch/egwf)

puisse atteindre l'homme. Le Père aime ceux qui croient en Christ de la même façon qu'Il aime le Fils parce qu'ils sont rendus un avec Christ. Jésus nous entoure de son bras et tient en même temps le trône de l'Infini. Il est « le Lien » entre le Dieu très saint et notre humanité pécheresse — lui qui peut « poser sa main sur nous deux » (Job 9 : 33).

Les conditions de cette unité entre Dieu et l'homme dans la grande alliance de la rédemption furent établies par le Christ de toute éternité. L'alliance de la grâce fut révélée aux patriarches. L'alliance passée avec Abraham 430 ans avant que la loi ne fut proclamée au Sinaï fut confirmée par Dieu en Christ, et c'est le même Evangile qui nous est enseigné aujourd'hui. « Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles équivoques qui pourraient sortir de votre bouche. » (Col. 3 :8) L'alliance de grâce n'est pas une nouvelle vérité car elle existait dans l'esprit de Dieu de toute éternité. C'est pourquoi elle est appelée l'alliance éternelle. Le plan de la rédemption n'a pas été conçu après la chute de l'homme pour remédier à ce mal catastrophique. Paul parle de l'Evangile, la prédication du Christ, comme étant « la révélation du mystère caché pendant des siècles, mais manifesté maintenant par les écrits des prophètes, d'après l'ordre du Dieu éternel, et porté à la connaissance de toutes les nations, afin qu'elles obéissent à la foi » (Rom. 16 : 25, 26).

*Signs of the Times*, August 24, 1891, § 9, 10.

### **Mardi, le 29 novembre 2011**

Si Abraham et Sara avaient attendu avec confiance que la promesse d'avoir un fils se réalise, ils se seraient évité bien des soucis. Ils croyaient que la promesse divine était certaine, mais ils ne pouvaient pas croire que Sara, vu son âge, puisse avoir un fils. Sara suggéra alors à son mari de recourir à un moyen qui, selon elle, permettrait à la promesse de Dieu de se réaliser, et elle supplia Abraham de prendre Agar comme épouse. En cela, ils manquèrent l'un et l'autre de totale confiance en la puissance de Dieu. Le fait qu'Abraham écouta Sara et prit Agar comme épouse, fut un échec dans l'épreuve de la foi en la puissance illimitée du Seigneur à laquelle il avait été soumis. Il en résulta pour lui et pour Sara bien des souffrances morales. Dieu voulait éprouver la confiance du patriarche dans les promesses qui lui avaient été faites.

*Signs of the Times*, March 27, 1879, § 6 ; *L'Histoire de la rédemption*, p. 74.

Après la naissance d'Ismaël, le Seigneur se révéla de nouveau à Abraham, et lui dit: «Je maintiendrai mon alliance avec toi, puis, après toi, avec tes descendants, de génération en génération, pour toujours» (Genèse 17 : 7). Ainsi, l'Eternel réitéra, par l'intermédiaire de son ange, la promesse selon laquelle Sara aurait un fils, et qu'elle deviendrait la mère de beaucoup de nations (verset 6). Mais Abraham ne comprenait pas encore le sens de cette promesse divine. Pour l'heure, sa pensée était fixée sur Ismaël, comme si, de ce dernier, naîtraient les nombreuses nations promises. Le patriarche s'écria, dans un élan d'affection pour ce fils : «Pourvu qu'Ismaël vive et que tu t'intéresses à lui ; je n'en demande pas plus» (Genèse 17 : 18).

Cependant, la promesse fut rappelée de manière formelle à Abraham : «Certainement Sara, ta femme, t'enfantera un fils ; et tu l'appelleras du nom d'Isaac. J'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle» (Genèse 17 : 19, Second). Des anges furent envoyés une deuxième fois auprès d'Abraham, tandis qu'ils

se rendaient à Sodome pour détruire cette ville, et ils rappelèrent de façon plus précise encore la promesse selon laquelle Sara aurait un fils.

*The Story of Redemption*, pp. 78, 79; *L'Histoire de la rédemption*, pp. 75, 76.

Abraham n'ignorait pas les conséquences qui résultent de mariages entre les croyants et les incroyants. Il avait sous les yeux tout ce qui s'était passé à cet égard depuis le temps de Caïn jusqu'à son époque, y compris les conséquences de son mariage avec Agar, comme de ceux d'Ismaël et de Lot. Son manque de foi et celui de Sara avaient eu pour résultat la naissance d'Ismaël, chez qui, depuis l'enfance, l'influence et les enseignements du père avaient été contrecarrés par la parenté idolâtre de la mère. La jalousie d'Agar et des femmes qu'elle avait données à Ismaël avait entouré la famille de celui-ci d'une barrière qu'Abraham avait été impuissant de renverser.

*Patriarchs and Prophets*, pp. 173, 174; *Patriarches et prophètes*, p. 152.

### **Mercredi, le 30 novembre 2011**

Finalement ils arrivèrent au désert du Sinaï et campèrent devant la montagne ; et là, de la façon la plus solennelle, le Seigneur fit une alliance avec eux. Moïse fut appelé sur la montagne, et reçut ce message pour le peuple : « Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Egypte, et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, ... vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. » (Ex. 19 :4, 5, 6a) Moïse retourna au camp, et présenta au peuple toutes les paroles que le Seigneur lui avait commandé de prononcer ; ils répondirent ensemble et déclarèrent : « Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. » (Ex. 19 :8)

Le Seigneur dans Sa grâce condescendit alors à descendre sur le mont Sinaï, non pas pour donner une nouvelle loi, mais pour prononcer d'une voix audible devant tout le peuple, la loi qui avait existé depuis le commencement du fondement de Son gouvernement. Il ne permettrait pas à des anges de communiquer ces préceptes sacrés aux hommes. Il ne les confia pas non plus à la mémoire d'un peuple qui était prompt à oublier Ses exigences. Il enlèverait toute possibilité de malentendu, de mélanger la moindre tradition avec les dix commandements de la loi morale, ou de confondre les exigences divines avec les pratiques humaines ; et pour faire cela non seulement Il prononça les dix paroles de la loi morale devant tout Israël, mais Il les écrivit de Son propre doigt sur les tables de pierre. *Signs of the Times*, May 6, 1886, § 2, 3.

De même que la Bible nous révèle deux lois: l'une immuable et éternelle, l'autre provisoire et temporaire, de même elle nous présente deux alliances. L'alliance de grâce fut d'abord conclue en Eden, alors qu'après sa chute l'homme apprit que la postérité de la femme écraserait la tête du serpent. Cette alliance offrait à tous les hommes le pardon de Dieu, la grâce nécessaire pour lui obéir par la foi en Jésus-Christ, et la vie éternelle. Les patriarches connurent ainsi l'espérance du salut...

L'autre contrat, appelé dans les Ecritures « l'ancienne alliance », fut conclu entre Dieu et Israël au Sinaï, et ratifié par le sang d'un sacrifice, tandis que l'alliance avec Abraham le fut par le sang du Rédempteur. Si celle-ci est appelée la « deuxième » ou la « nouvelle alliance », c'est parce que le sang qui la ratifia fut versé postérieurement à

celui qui scella la première alliance. Il est indéniable que la « nouvelle » alliance était déjà en vigueur aux jours d'Abraham puisqu'elle fut alors confirmée tant par la promesse que par le serment de Dieu, « deux choses immuables et sans mensonge possible, puisqu'elles viennent de Dieu ».

Mais, demandera-t-on, si l'alliance conclue avec Abraham comprenait la promesse de la rédemption, comment expliquer qu'une autre alliance ait été plus tard contractée au Sinaï ? - C'est parce qu'au cours de leur servitude, les Hébreux avaient en bonne partie perdu la connaissance de Dieu et des principes renfermés dans l'alliance avec Abraham. En outre, le Seigneur voulait les amener à l'aimer, à se confier en lui et à sentir leur besoin de son secours en les amenant à la mer Rouge dans un endroit où, poursuivis par les Egyptiens, il leur était impossible d'échapper. Ce but fut atteint. Leur délivrance les remplit d'amour et de reconnaissance envers Dieu, comme aussi de confiance en son puissant soutien. Dieu leur était devenu cher pour les avoir délivrés d'une servitude temporelle.

*Review and Herald*, October 17, 1907, § 1, 4, 5 ;  
*Patriarches et prophètes*, pp. 346-348.

Le Seigneur a fait sortir Son peuple élu d'Egypte afin qu'il puisse garder et sanctifier le jour du sabbat, et accomplir les préceptes de Sa loi. Il les nourrit de manne dans le désert et par un double miracle plaça Son sceau sur la dimension sacrée de l'institution du sabbat. Dans une solennelle grandeur le Seigneur descendit sur le mont Sinaï et proclama Sa loi au peuple. Les Israélites avaient vécu si longtemps au milieu de l'idolâtrie qu'ils adaptaient leur vie religieuse aux coutumes idolâtres du pays de leur esclavage. Le Fils de Dieu leur donna Sa loi des dix commandements, et leur proclama ainsi les règles et les statuts de Dieu dans le ciel et sur la terre.

*Signs of the Times*, February 27, 1896, § 3.

#### **Jeudi, le 1<sup>er</sup> décembre 2011**

Ce que le Seigneur se proposait de faire pour le monde par Israël, le peuple élu, il le fera par son Eglise. Il a « affermé » sa vigne à d'autres vigneron, à ceux qui gardent son alliance et qui donnent le produit de sa vigne « au temps de la récolte ». Dieu n'a jamais manqué, sur la terre, de vrais représentants qui ont considéré les intérêts divins comme les leurs. Ces témoins de Dieu font partie de l'Israël spirituel, et c'est pour eux que s'accompliront toutes les promesses de l'alliance conclue par le Seigneur avec son peuple d'autrefois.

Aujourd'hui, l'Eglise peut librement accomplir le plan divin destiné à sauver un monde perdu. Pendant de longs siècles, le peuple de Dieu souffrit du manque de liberté. La prédication de l'Evangile dans sa pureté était interdite, et les châtements les plus cruels s'abattaient sur ceux qui osaient enfreindre les décrets des hommes. En conséquence, la vigne du Seigneur fut presque totalement abandonnée. Le peuple était privé des lumières de l'Evangile, les ténèbres de l'erreur et de la superstition menaçaient de faire disparaître la connaissance de la véritable religion. Au cours de cette longue période de persécutions, l'Eglise fut captive, comme les enfants d'Israël à Babylone.

Mais grâce au Seigneur, elle n'est plus dans l'esclavage. Les privilèges accordés au peuple élu, au moment où il fut délivré de l'exil, ont été restitués aux enfants de Dieu. Dans toutes les parties du monde, des hommes et des femmes répondent au message envoyé par le Seigneur, ce message qui devait être proclamé avant la seconde venue du

Sauveur, comme l'annonçait le livre de l'Apocalypse : « Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue ».

Les armées du mal n'ont plus le pouvoir de rendre l'Eglise captive ; car « elle est tombée, Babylone, la grande, qui a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité ». Et voici le message adressé à l'Israël spirituel : « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux ».

De même que les captifs israélites se conformèrent au message qui leur était adressé : « Fuyez de Babylone », et que la terre promise leur fut restituée, de même de nos jours ceux qui craignent le Seigneur sortent de la Babylone spirituelle. Bientôt ils seront comme des trophées de la grâce divine sur la terre nouvelle, la Canaan céleste.

*Prophets and Kings*, pp. 713-715; *Prophètes et rois*, pp. 540, 541.

Le Rédempteur de l'humanité dut affronter à la fois les adversaires de Dieu et de l'homme. Dans un complot impitoyable, des hommes pervers et des anges de ténèbres se ligèrent contre le prince de la paix. Bien que ses paroles et ses actions fussent empreintes d'une divine compassion, sa dissemblance d'avec le monde était telle qu'elle souleva une hostilité acharnée. Parce qu'il condamnait les passions mauvaises de notre nature, il souleva une inimitié et une opposition cruelles. Il en sera de même pour tous ceux qui vivront pieusement en Jésus. Il existe un conflit inévitable entre la justice et le péché, l'amour et la haine, la vérité et le mensonge. Lorsque, par sa vie, un homme met en évidence l'amour du Sauveur et la beauté de la sainteté, il enlève des sujets au royaume de Satan; le prince des ténèbres cherche alors à l'abattre. La persécution et les railleries attendent tous ceux qui sont remplis de l'Esprit du Christ. Le caractère de la persécution change avec les époques, mais l'esprit qui la provoque et l'anime ne change jamais; c'est celui qui, depuis les jours d'Abel, a toujours cherché à détruire les élus du Seigneur.

*Thoughts from the Mount of Blessings*, p. 29 ; *Heureux ceux qui* (éd.2001), pp. 31, 32.

#### **Vendredi, le 2<sup>e</sup> décembre 2011**

Lectures complémentaires :

*Patriarches et prophètes*, chapitre « La loi et les alliances » pp. 339-350.